

REGLEMENT

BMW ART MAKERS, l'art expérimental & visuel de tous les possibles : nouveau programme de mécénat artistique de BMW Group France.

Après vingt belles années de soutien à la photographie et dix ans de Résidence BMW, BMW Group France donne une nouvelle orientation à son accompagnement artistique et réinvente son modèle. Toujours dédié à la création émergente, à l'expérimentation et à l'image, ce nouveau programme s'ouvre à toutes les formes d'arts visuels (art digital, photo, film, vidéo, image de synthèse, virtuelle, numérique) et offre une bourse à un duo artiste-curateur(trice), accompagnée d'un budget de recherche et de production.

Contexte.

Depuis sa création en 1916, BMW Group est un pionnier de la mobilité. L'entreprise s'engage à accélérer, avec passion, la transition vers une mobilité libre, durable et responsable. Sa mission est de créer les conditions pour donner du sens à ses actions et développer des solutions de mobilité dans tous les territoires en prenant soin de toutes les ressources. Cette raison d'être s'applique aussi à son mécénat.

En 2021, BMW Group célèbre 50 ans d'engagement culturel à travers le monde. Depuis 1971, BMW Group a soutenu des centaines de projets dans les domaines de l'art moderne et contemporain, le jazz et la musique classique, l'architecture et le design contribuant ainsi à la diffusion des arts.

En France, BMW Group est mécène de la photographie depuis 2003, pour offrir un lieu d'expression libre et favoriser l'émergence de talents. Initiée en 2011, la Résidence BMW s'est construite autour d'un véritable accompagnement, de la création à la production d'œuvres, jusqu'à leur diffusion aux Rencontres d'Arles et à Paris Photo et à travers l'édition d'un livre.

La Résidence BMW a accueilli son 10^{ème} lauréat cette année et est fière de la diversité des pratiques et des parcours de tous les artistes soutenus.

Les pratiques photographiques ont évolué au cours de ces dix années et les photographes continuent d'expérimenter et d'inventer, raison pour laquelle la Résidence BMW se réinvente et évolue pour être en phase avec les pratiques artistiques actuelles.

Le nouveau programme BMW ART MAKERS.

BMW Group France réinvente son soutien à la photographie pour faire place à un programme de soutien à la création émergente dans le domaine des arts visuels : le BMW ART MAKERS, tout en conservant la place dédiée à l'expérimentation, au cœur de son engagement depuis toujours.

Avec le programme BMW ART MAKERS, BMW Group France élargit son soutien au domaine des arts visuels, sous toutes ses formes et de toute nature : art digital, photo, film, vidéo, image de synthèse, virtuelle, numérique en incluant sa présentation au public.

Il récompense un duo artiste-curateur(trice) qui présente un projet commun de création artistique et sa mise en espace. Basé sur le projet d'un(e) artiste visuel(le), le ou la curateur(trice) associé(e) présentera la restitution sous forme d'exposition dans des événements majeurs de la photographie, tels que le festival des Rencontres d'Arles et Paris Photo¹.

Dans ce nouveau programme, pour la première fois, les curateurs(trices), essentiel(le)s à la monstration des projets, seront primé(e)s et mis(es) en lumière aux côtés des artistes ainsi accompagné(e)s dans la production de leur projet.

Edition 2021.

Ce nouveau programme de mentorat récompense un(e) artiste accompagné(e) d'un(e) curateur(trice), qu'il(elle) soit indépendant(e) ou rattaché(e) à une institution, et qui exercera les fonctions de directeur(trice) artistique, scénographe, architecte, urbaniste, designer, paysagiste, et dont la dénomination dans la suite du règlement sera « curateur(trice) ».

Le BMW ART MAKERS soutiendra des projets basés sur l'image mais pouvant explorer toutes ses dimensions et formes, leurs expérimentations, les choix et recherches de supports, les techniques de reproduction, leur insertion dans les médias et réseaux de diffusion.

- Le projet récompensé devra être proposé par un(e) artiste visuel(le) émergent(e) accompagné(e) d'un(e) curateur(trice) qui sera garant(e) de la réalisation du projet dans les conditions d'exigence artistique, de délai et de budget décrits dans l'appel à candidatures. C'est la première fois qu'un programme de cette envergure permet à un(e) curateur(trice) d'être soutenu(e) par une bourse d'accompagnement d'un projet dans les arts visuels.
- Si le projet le requiert, l'accompagnement d'experts de BMW Group ou de son réseau sur des sujets spécifiques tels que le développement durable, les technologies autour de l'image (AR, VR, IA...) et du son, le design est envisageable sous forme de workshop ou des rencontres à distance ou au siège de BMW Group à Munich.

¹ expositions dans ces évènements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

1. La sélection de deux candidats formant un duo artiste/curateur(trice).

Le BMW ART MAKERS s'adresse à une équipe constituée d'un(e) artiste visuel(le) émergent(e) accompagné(e) d'un(e) curateur(trice) pour l'accompagner dans son projet. Ils devront postuler ensemble.

a) Le dossier de candidature commun doit être rédigé en français ou en anglais en ligne et doit être composé :

- d'une biographie de chaque candidat
- d'une présentation de la démarche générale de l'artiste
- d'une note d'intention du projet artistique envisagé
- d'une intention de projet curatorial respectant les conditions du projet (projet de monstration pour les Rencontres d'Arles et Paris Photo¹ respect des délais et du budget) attestant de la faisabilité du projet rédigé et de la manière dont les deux lauréats prévoient de travailler. Le calendrier et le budget prévisionnel (projet de répartition dans le respect du budget) devront faire partie de la note.
- de deux séries de travaux aboutis réalisés par l'artiste
- de deux images de scénographie déjà réalisées par le curateur

Le projet présenté pour le BMW ART MAKERS devra porter un regard alternatif sur les grandes problématiques du monde actuel et les grands défis sociétaux et laisser la place au processus créatif, à la recherche et l'expérimentation, de la première pensée jusqu'à l'œuvre finale, par tous procédés : techniques, narratifs, documentaires, humoristiques, et sur tout type de support, prévoyant la restitution de la proposition quel que soit le lieu de restitution physique et/ou digital.

Le projet doit être original et exclusif pour le BMW ART MAKERS et ne doit pas avoir été présenté, même partiellement au moment de la candidature et ne devra pas être exposé avant les Rencontres d'Arles 2022 ni Paris Photo 2022¹.

Il doit aussi comporter des croquis les plus précis possibles du projet de monstration envisagé, permettant au jury de comprendre le projet et d'un budget réaliste de restitution.

À noter : tout dossier ne présentant pas ces caractéristiques ne sera pas retenu.

b) Le(la) curateur(trice) s'engage à :

- accompagner l'artiste, la conception et la réalisation de son projet (recherche artistique, pertinence artistique, choix des supports et dispositifs, production des différents éléments d'exposition)
- assurer la direction artistique du projet
- établir le planning en liaison avec BMW Group France (recherches, réalisation, production, scénographie)

1 expositions dans ces évènements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

- gérer et assurer le suivi du budget et l'engagement des frais correspondants dans le cadre budgétaire exposé dans le règlement de l'appel à candidatures
- rédiger les textes de présentation du projet pour les expositions et un texte critique de mise en perspective du projet ainsi que les éléments de communication pour le dossier de presse
- réaliser la scénographie (imaginer les supports techniques, choisir les matériaux adaptés, étudier la faisabilité, effectuer les plans 2D et/ou 3D) et la production des expositions montrées dans les lieux partenaires
- Il devra fournir un projet de mise en espace qui soit réaliste par rapport au planning, au budget et moyens de production. La scénographie devra être validée par la direction des Rencontres d'Arles et de Paris Photo¹. Certains éléments comme les plans en 3D ou les systèmes d'accrochages, supports, pourront être pris en charge par un chargé de production (dans le cadre de l'enveloppe budgétaire supplémentaire décidée par BMW Group France)
- être en relation avec le(la) chargé(e) de production, les responsables des expositions au sein des Rencontres d'Arles et de Paris Photo¹, en liaison avec les équipes de BMW Group France, pour chaque étape de leur installation : la scénographie (mise en scène), le transport, l'accrochage et décrochage des œuvres, leur stockage, la réalisation d'une application, vidéo, animation, l'impression sur d'autres supports, etc, et assurer leur supervision et en étant garant du budget et des délais
- participer aux évènements presse, interviews, vernissages, et de communication

c) L'artiste doit proposer un projet réalisable en 5 mois.

L'artiste peut travailler sur tous supports dans la limite du budget de production et des délais de réalisation (voir ci-dessous). La trace du travail doit pouvoir être matérialisée et conservée dans une série de tirages, ou sous forme digitale, pour permettre à l'artiste d'exposer le travail réalisé et de le conserver ainsi que pour la collection de BMW Art & Culture.

L'artiste acceptera de céder les droits de reproduction, d'exploitation et d'utilisation de quelques visuels dans le cadre de la promotion du travail réalisé au cours du programme, et ce, de quelques façons que ce soit, par voie de publication et sur les réseaux sociaux.

L'artiste conservera ses droits moraux sur l'ensemble de son travail réalisé et produit au cours du programme.

Il devra garantir aux organisateurs que les œuvres présentées ne portent pas atteinte aux droits des tiers et qu'il a obtenu, le cas échéant, de ces derniers les autorisations nécessaires pour une éventuelle reproduction ou exposition.

¹ expositions dans ces évènements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

Il s'engage à participer aux événements presse, interviews, vernissages et de communication.

L'artiste devra fournir un minimum de 8 visuels d'œuvres réalisées (visuel, vidéos, etc) en haute définition utilisables pour la promotion du BMW ART MAKERS, visuels libres de droit pour une durée de 10 ans à compter de la date de signature de la présente convention. Ces visuels seront crédités du nom de l'artiste auquel sera ajoutée le crédit « BMW ART MAKERS».

La communication sur les réseaux sociaux sur le travail destinée au BMW ARTMAKERS doit se faire avec l'accord de BMW Group France et en coordination avec ses équipes jusqu'au dévoilement du projet.

Il devra produire des contenus pour les réseaux sociaux (Instagram) et un takeover (gestion du compte Instagram de BMW Art & Culture pendant une durée déterminée) avant les Rencontres d'Arles et Paris Photo¹).

Le duo artiste/curateur/trice) s'engagera à respecter les contraintes des lieux d'exposition et à se rendre disponible pour la présentation, auprès de différents publics, notamment la presse et la direction de BMW Group France, du projet et la promotion du programme.

2. Le pilotage du BMW ART MAKERS.

BMW Group France, en tant que mécène, finance, accompagne et promeut le travail réalisé, sa production et son exposition.

a) Les conditions financières, matérielles et techniques et la valorisation.

BMW Group France offre :

- une bourse d'un montant de 10 000 euros à l'artiste pour concevoir et fabriquer le projet
- une bourse d'un montant de 8 000 euros pour le(la) curateur(trice) assumant les fonctions de commissaire d'exposition/directeur(trice) artistique pour accompagner le projet, assurer sa direction artistique, la gestion de projet, du budget et la scénographie
- un budget de 15 000 euros de recherche et de production est confié au(à la) curateur/trice pour les tests et expérimentations, les frais liés à la recherche et à la production des œuvres, y compris les frais matériels et techniques, le tirage, encadrement des œuvres, ou / et tout autre moyen de monstration/ diffusion choisie (vidéos, virtuel, digital, etc), ceci hors du montage et démontage de l'exposition, et hors éclairage.
- l'accompagnement des membres du jury lors de deux points d'étape

1 expositions dans ces événements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

- la production d'une exposition personnelle intégrée au programme des Rencontres d'Arles et de Paris Photo¹ financée par BMW Group France selon le budget alloué en fonction du projet.
- un accompagnement en communication (relations presse, réseaux sociaux, vidéos)

b) La production des œuvres.

Le programme aboutira à la production d'œuvres réalisées par l'artiste accompagné(e) d'un(e) curateur(trice).

Les œuvres produites seront réparties en deux lots.

- un premier lot est exposé puis remis à l'artiste selon un planning déterminé par BMW Group France.
- un second lot est remis à BMW Group France en contrepartie de son mécénat. Il est constitué d'une sélection d'œuvres choisies entre l'artiste et BMW. Cette sélection devra comporter l'ensemble des œuvres représentatives de l'expérimentation et du travail réalisé (y compris les images/objets photographiques utilisés pour la communication de l'exposition)
- tous les frais de production de ces œuvres sont pris en charge dans le budget annoncé par le règlement et gérés par le(la) curateur(trice)

c) L'exposition des œuvres.

Une sélection des œuvres produites au cours du programme sera exposée dans deux événements photographiques partenaires : aux Rencontres d'Arles, de la semaine d'ouverture à fin août 2022 et à Paris Photo 2022¹, dans l'espace BMW Group France.

3. Mode de sélection des candidats.

Les candidats devront envoyer leur dossier de candidature au plus tard le 15 décembre 2021.

Les dossiers de candidatures seront sélectionnés par un jury constitué de :

- Maryse Bataillard, responsable du mécénat de BMW Group France
- Léa Bismuth, commissaire d'exposition et critique d'art
- Florence Bourgeois, directrice de Paris Photo
- Hervé Digne, collectionneur
- Nathalie Mamane Cohen, collectionneuse
- Chantal Nedjib, conseil en image par la photographie
- Jérôme Poggi, galerie Jérôme Poggi
- Christoph Wiesner, directeur des Rencontres d'Arles

1 expositions dans ces événements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

Seront notamment pris en considération les critères suivants :

- la qualité du travail déjà effectué par les candidats
- l'intérêt du projet artistique proposé
- sa faisabilité en 5 mois dans le respect des conditions de budget et de délai de production
- l'adhésion des candidats aux valeurs exprimées par BMW Group France : recherche d'innovation technique et esthétique, responsabilité et durabilité

Un courriel informera les duos d'artiste/curateur(trice) retenus dans cette présélection. Il leur sera demandé alors :

- de se rendre disponible une demi-journée pour un entretien avec le jury, mi-janvier 2022
- d'envoyer au préalable ou d'apporter une dizaine de travaux significatifs et en lien avec le projet pour permettre au jury de mieux comprendre le travail et l'univers de l'artiste

Le Jury sélectionnera alors, à l'issue de ces présentations, le duo artiste/curateur(trice) retenu pour le programme.

4. Calendrier.

- Ouverture des candidatures : 8 octobre 2021
- Date limite d'envoi des dossiers : 15 décembre 2021
- Oral des finalistes et délibération du jury : 12 janvier 2022
- Annonce des lauréats : mi-janvier 2022
- Deux points d'étape avec les membres du jury : fin février, mi-mai 2022
- Production et réalisation avant le 15 juin 2022
- Montage de l'exposition aux Rencontres d'Arles¹ : fin juin
- Montage de l'exposition à Paris Photo¹ : début novembre

1 expositions dans ces évènements non contractuels, le programme pourrait changer sur décision de BMW Group France

ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS.

La participation à l'appel à candidatures du BMW ART MAKERS implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.

Le projet soumis au jury doit être original et exclusif pour le BMW ART MAKERS et ne devra pas être exposé, partiellement ou en totalité, avant les Rencontres d'Arles 2022 ni Paris Photo 2022¹.

Le lauréat reste propriétaire du travail réalisé et produit, il devra faire mention du soutien du BMW ART MAKERS lors de publications et expositions futures.

Le lauréat acceptera de céder les droits de reproduction, d'exploitation et d'utilisation de quelques visuels dans le cadre de la promotion du travail réalisé en résidence, et ce, de quelques façons que ce soit, par voie de publication et sur les réseaux sociaux.

Il devra garantir aux organisateurs que les œuvres présentées ne portent pas atteinte aux droits des tiers et qu'il a obtenu, le cas échéant, de ces derniers les autorisations nécessaires pour une éventuelle reproduction ou exposition.

Tel que précisé dans le règlement, après la présentation du travail du lauréat, une sélection d'œuvres signées, choisies entre l'artiste et BMW France, rejoindra la collection de l'entreprise.

Nom de l'artiste :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

E-Mail :

Site internet

Instagram :

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.

Fait à

Le

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Nom du / de la curateur(trice) :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

E-Mail :

Site internet

Instagram :

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.

Fait à

Le

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Toute question sur les dossiers de candidature doit être adressée à l'adresse email suivante : bmw-art-makers@bmw.fr.

Le dossier devra être rempli avant le 15 décembre 2021, 23h59 CET, date limite sur <https://bmw-art-makers.platformecandidature.com/>.